

DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

OBJET :

Séance du : mercredi 16 octobre 2024

APPROBATION DU
RAPPORT D'ACTIVITÉ
2023 DU PÔLE
MÉTROPOLITAIN DU
GENEVOIS FRANÇAIS

Convocation du : 9 octobre 2024

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

N° CC_2024_0123

Membres présents :

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSEY, Christian AEBISCHER, Michel BOUCHER, Robert BURGNARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Pascale MAYCA, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Denis MAIRE, Christine BURKI, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPERROUSAZ, Marie-Jeanne MILLERET

Représentés :

Guillaume MATHELIER par Laurent GILET, Ines AYEYB par Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Louiza LOUNIS par Dominique LACHENAL, Amine MEHDI par Christian DUPESSEY, Bernard BOCCARD par Claude ANTHONIOZ, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Alain LETESSIER par Marion BARGES-DELATTRE, Sophie VILLARI par Pascal SAUGE

Excusés :

François LIERMIER, Maryline BOUCHÉ, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Chadia LIMAM, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Stéphane PASSAQUAY, Isabelle VINCENT, Julien BEAUCHOT

Comme chaque année, le conseil communautaire est invité à prendre connaissance du rapport d'activité du Pôle métropolitain du Genevois français.

Dans le prolongement de l'édition 2022, le rapport d'activité 2023 a été publié sous deux formats : un format brochure A5 transmis aux communes et intercommunalités du Genevois français, ainsi qu'un format numérique PDF interactif disponible sur le site www.genevoisfrancais.org.

Le Pôle métropolitain présente le bilan d'une année 2023 marquée par la poursuite de plusieurs démarches stratégiques d'importance qui constituent des outils pour accompagner les défis démographiques, écologiques et socio-économiques pour les 8 intercommunalités membres.

Les actions initiées par le Pôle métropolitain continuent à se déployer sur le terrain. En 2023 **les trajets en covoiturage** ont été multipliés par 4 par rapport à 2022 (seulement x2 à l'échelle nationale). Plus de 1 500 usagers actifs étaient également recensés sur l'application de covoiturage spontané HÉLÉMAN, qui bénéficie désormais d'une troisième ligne dans le Pays de Gex.

Sur le **volet emploi-formation**, les 3 centres associés de la Cité des métiers ont vu une augmentation

de 52% du nombre de personnes accueillies.

Dans le domaine de la **sobriété énergétique**, le Grand Genève et le Genevois français ont été précurseurs grâce au travail engagé il y a plus de 4 ans avec *La Nuit est belle* par le Pôle métropolitain. Désormais 2/3 des communes du Genevois français éteignent de manière pérenne. Le Genevois français confirme également son statut de terre d'émergence des Centrales villageoises. Elles sont désormais 4, soutenues par le Pôle métropolitain.

A l'**échelle transfrontalière**, le Pôle métropolitain du Genevois français s'est engagé aux côtés des partenaires franco-valdo-genevois sur 10 objectifs pour répondre à l'urgence climatique et préserver les ressources vitales partagées, en signant la **charte « Grand Genève en transition »**. Cette volonté s'inscrit dans un travail partenarial plus large d'élaboration d'une **vision territoriale transfrontalière (VTT) 2050** qui fixe les orientations de la transition écologique sur le territoire du Grand Genève. Elle servira de socle pour les prochaines planifications françaises, genevoises et vaudoises.

Sur le Genevois français, les 40 MCHF du **Projet d'agglomération 4**, confirmés en décembre 2023, viennent ainsi s'ajouter aux 81 MCHF déjà cofinancés par la Confédération suisse lors des 3 premiers Projets d'agglomération déposés depuis 15 ans. Soit un total de 121 M CHF qui ont permis plus de 450 M CHF de travaux sur le territoire. Les infrastructures de mobilités en travaux sur l'année 2023, telles que la phase 2 du tram Annemasse-Genève ou le BHNS Gex-Cornavin bénéficient de ces crédits.

A l'occasion des Etats généraux de la mobilité du canton de Genève, auxquels les élus français ont été associés, des messages forts ont été portés sur l'importance d'étoffer l'offre de transports collectifs à l'échelle transfrontalière.

Dans la continuité du **fonds culturel** initié en 2022 et suite à une déclaration commune lors des Rencontres culturelles du Grand Genève, les acteurs politiques franco-suisse se sont engagés en 2023 sur la mise en oeuvre d'un fonds culturel transfrontalier de plus de 100 000 €, dont neuf projets transfrontaliers ont pu bénéficier.

Dans les perspectives à apporter pour la suite du mandat, la construction **d'un Schéma de cohérence territoriale commun aux agglomérations du Pays de Gex et d'Annemasse** et aux communautés de communes du Genevois et de Terre Valserhône l'Interco a été engagée et verra le jour en 2024. Il permettra de mieux maîtriser, organiser et choisir notre développement pour aménager durablement le Genevois français grâce à un outil de planification réglementaire.

Enfin, le **travail de préfiguration d'une Autorité organisatrice de la mobilité (AOM)** sur le Genevois français, nécessaire et préconisé par la Chambre régionale des comptes se poursuit, avec un premier périmètre prévu mi-2025.

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, il est proposé au Conseil Communautaire de prendre acte du rapport d'activités 2023 du Pôle Métropolitain du Genevois Français dont Annemasse Agglo est membre.

Vu les dispositions de l'article 40 de la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, et plus particulièrement sa traduction au sein de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Pôle métropolitain du Genevois français dont Annemasse Agglo est membre,

Considérant que le rapport d'activité, obligation légale, est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions d'intérêt métropolitaines, afin de promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale, portées par le Pôle Métropolitain du Genevois Français au cours de l'année 2023,

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DECIDE :

DE PRENDRE ACTE du rapport d'activité 2023 du Pôle métropolitain du Genevois français.

Pour le président et par délégation,

Le secrétaire de séance,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2023

SOMMAIRE

3 ÉDITO

4 LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2023

6 LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS

8 LE GRAND GENÈVE

12 PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

17 TRANSFORMER LES MOBILITÉS

22 AMÉNAGER DURABLEMENT

25 FAVORISER LES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES

31 CULTURE : RÉVÉLER LE « VIVRE ENSEMBLE » TRANSFRONTALIER

34 COMMUNICATION

38 MOBILISER DES MOYENS AU BÉNÉFICE DU TERRITOIRE

ÉDITO

**GENEVOIS
FRANÇAIS** Pôle
métropolitain



Christian
DUPESSEY
Président
du Pôle métropolitain
du Genevois français

→ LE PÔLE MÉTROPOLITAIN AU SERVICE DE NOTRE TERRITOIRE

Le Pôle métropolitain présente le bilan d'une année 2023 marquée par l'engagement d'une réforme statutaire et la poursuite de plusieurs réalisations ou démarches stratégiques d'importance. Celles-ci constituent des outils pour accompagner les défis démographiques, écologiques et socio-économiques pour les 8 intercommunalités membres.

Plusieurs actions initiées par le Pôle métropolitain ont marqué particulièrement cette année 2023.

Le Covoiturage en plein essor : en 2023, les trajets en covoiturage ont été multipliés par 4 par rapport à 2022, représentant 20 % du covoiturage en Auvergne Rhône-Alpes. Une nouvelle ligne est ouverte dans le Pays de Gex.

Emploi et formation : les 3 Centres associés de la Cité des métiers ont accueilli 52 % de personnes en plus, renforçant ainsi notre engagement en faveur de l'emploi et de la formation.

Sobriété énergétique : le Grand Genève et le Genevois français ont été des territoires précurseurs dans ce domaine, et désormais plus de 2/3 des communes du Genevois français ont adopté des mesures pérennes pour réduire l'éclairage public. Les Centrales villageoises, dont le déploiement est soutenu par le Pôle métropolitain, confirment leur rôle essentiel dans cette transition. Le Contrat chaleur du Genevois français bénéficie par ailleurs de plus 12,5 M€ de crédits de l'ADEME d'ici fin 2026.

Transition écologique transfrontalière : en signant la Charte «Grand Genève en transition», nous nous engageons avec nos partenaires franco-valdo-genevois sur 10 objectifs pour préserver nos ressources vitales partagées. Notre Vision territoriale transfrontalière 2050 guidera les futures planifications françaises, genevoises et vaudoises.

Investissements pour la mobilité : les projets français identifiés dans le Projet d'agglomération 4 bénéficieront de plus de 42 millions CHF de subventions fédérales pour 2024-2027. C'est le meilleur résultat, tous projets d'agglomération confondus.

Culture et coopération : la création d'un fonds culturel transfrontalier de plus de 100 000 € a permis de soutenir neuf projets transfrontaliers.

Dans les perspectives d'avenir, la construction d'un Schéma de cohérence territoriale commun et la préfiguration d'une Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) sur le Genevois français devront nous permettre de mieux répondre aux besoins de la transition écologique et aux enjeux posés par la croissance démographique exceptionnelle de notre région. Je vous souhaite une bonne lecture.



Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024

ID : 074-200011773-20241017-CC_2024_0123-DE



2023 LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

JANVIER

Signature Charte
Grand Genève en transition

Boost Challenge :
des étudiants en mode
entrepreneurs

Extension de la ligne
HéLéman Vuache-Genevois
vers St-Julien et Bernex

AVRIL

FÉVRIER

Rencontres culturelles
du Grand Genève

Démarrage des Ateliers
Fresque du climat
auprès des élus

JUILLET

Le Pôle métropolitain
accompagne
« Guitare en scène »
en vue d'améliorer
la mobilité
des festivaliers

- Covoiturage : trajet mensuels novembre 2022 (se) et **840** tonnes de CO₂ économisés et **3 800 000** km évités en un an
- HéliLéman : **3 000** usagers inscrits sur l'application, dont 1500 actifs
- Autopartage CITIZ : **+20 %** d'utilisateurs en 2023
- Plans de mobilité employeurs : **30** établissements accompagnés soit 9 500 salariés touchés par le dispositif, depuis 2022.
- Cité de métiers du Grand Genève : **4 860** personnes accueillies dans les centres associés (+52 % 2022)

SEPTEMBRE

●
États généraux
de la mobilité
(Canton de Genève)

●
4^e édition de
La Nuit est belle ! :
110 des 117 communes
du Genevois français
participent

●
9 projets soutenus
dans le cadre du Fonds
culturel Grand Genève

NOVEMBRE

●
Lancement du contrat
chaleur renouvelable

●
Forum transfrontalier
de l'économie circulaire

OCTOBRE

●
Rapport de la chambre
régionale des comptes
sur les mesures
d'accompagnement
du Léman Express

DÉCEMBRE

●
Le parlement suisse
confirme le financement
de 143 millions CHF
pour les mesures de
mobilité du Grand Genève



Envoyé en préfecture le 18/10/2024

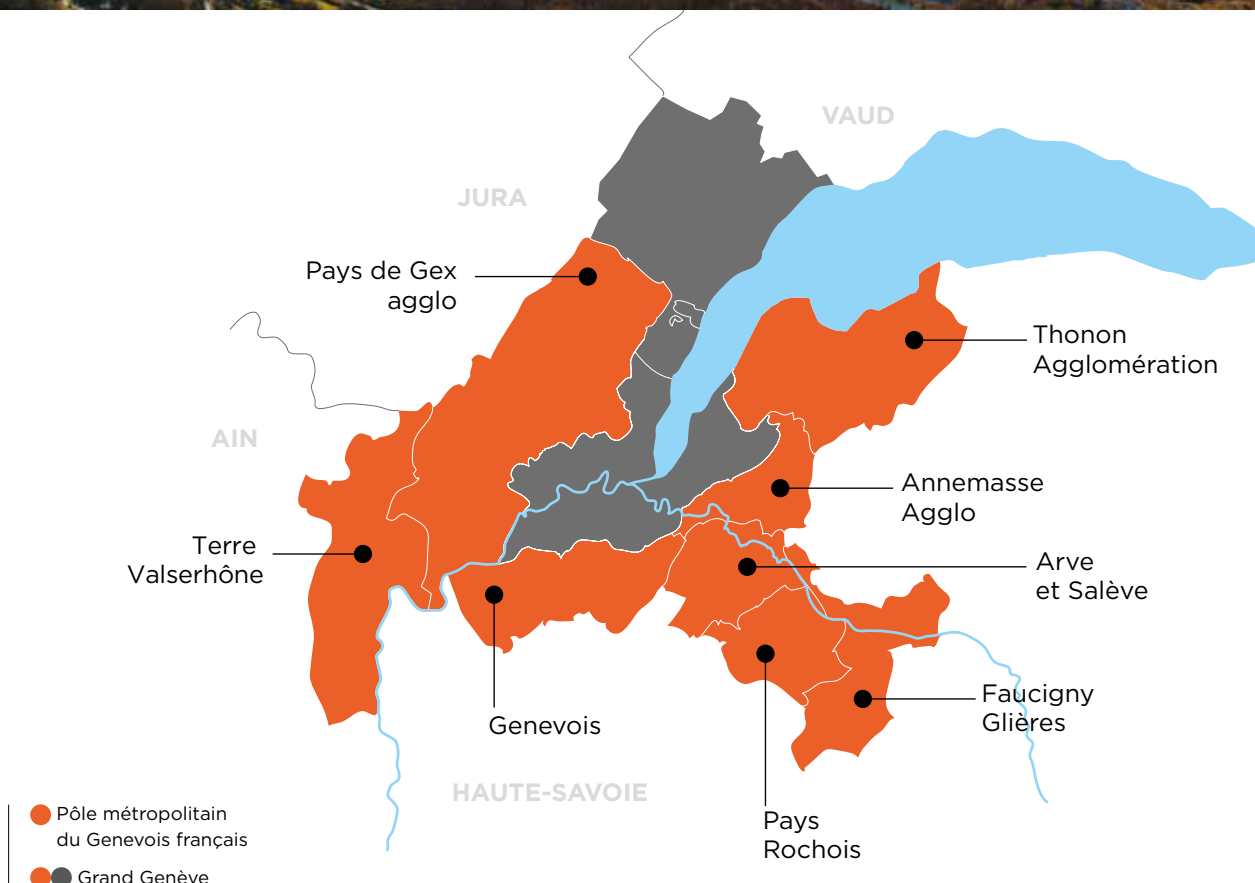
Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024

ID : 074-200011773-20241017-CC_2024_0123-DE



LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS



Repères

431 365 HABITANTS (INSEE 2020)

117 COMMUNES

→ 3 communautés d'agglomération

→ 5 communautés de communes

119 000 EMPLOIS

15 VOITURES MISES EN SERVICES
CHAQUE JOUR DANS LE GENEVOIS
FRANÇAIS

8 MEMBRES



UNE FEUILLE DE ROUTE POLITIQUE
FIXANT **5 OBJECTIFS MAJEURS**
POUR LE MANDAT 2020-2026

- 1. Transformer les mobilités
- 2. Aménager durablement
- 3. Préserver et valoriser les ressources du territoire
- 4. Favoriser les transitions économiques
- 5. Révéler le vivre ensemble transfrontalier

Les instances politiques

Le Bureau

→ PRÉSIDENT

Christian DUPESSEY, Annemasse Agglomération

→ VICE-PRÉSIDENTS

Vincent SCATTOLIN, Pays de Gex agglo

Chrystelle BEURRIER, Thonon agglo

Pierre-Jean CRASTES, CC Genevois

Pierrick DUCIMETIERE, CC Pays Rochois

Stéphane VALLI, CC Faucigny-Glières

Benjamin VIBERT, Terre Valserhône l'Interco

Sébastien JAVOGUES, CC Arve et Salève

→ MEMBRES DU BUREAU

Aurélie CHARILLON, Pays de Gex agglo

Gabriel DOUBLET, Annemasse Agglomération

Christophe ARMINJON, Thonon agglo

Carole VINCENT, CC Genevois

Claude THABUIS, CC Pays Rochois,

Philippe MONET, CC Faucigny-Glières

Régis PETIT, Terre Valserhône l'Interco

Nadine PERINET, CC Arve et Salève

En 2023, le Bureau du Pôle métropolitain s'est réuni à 10 reprises.

Le Comité syndical

Le Comité syndical est composé de 44 délégués titulaires et 44 suppléants. Au total, **8 Comités syndicaux** ont été tenus en 2023.

L'équipe du Pôle métropolitain

En 2023, le Pôle métropolitain est doté d'une équipe de 21 agents permanents, comprenant 11 titulaires et 9 contractuels et 1 apprentie.

Mélanie ROUSSEAU, Thomas LINCHET et Naomie ACHIE (alternance) ont rejoint les équipes en septembre 2023.

EN SAVOIR +

Organisations politiques et équipe

→ genevoisfrancais.org/fonctionnement

Feuille de route 2020-2026 et partenariats

→ genevoisfrancais.org/2020-2026

Bilan mi-mandat

→ genevoisfrancais.org/bilan-mi-mandat



Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024

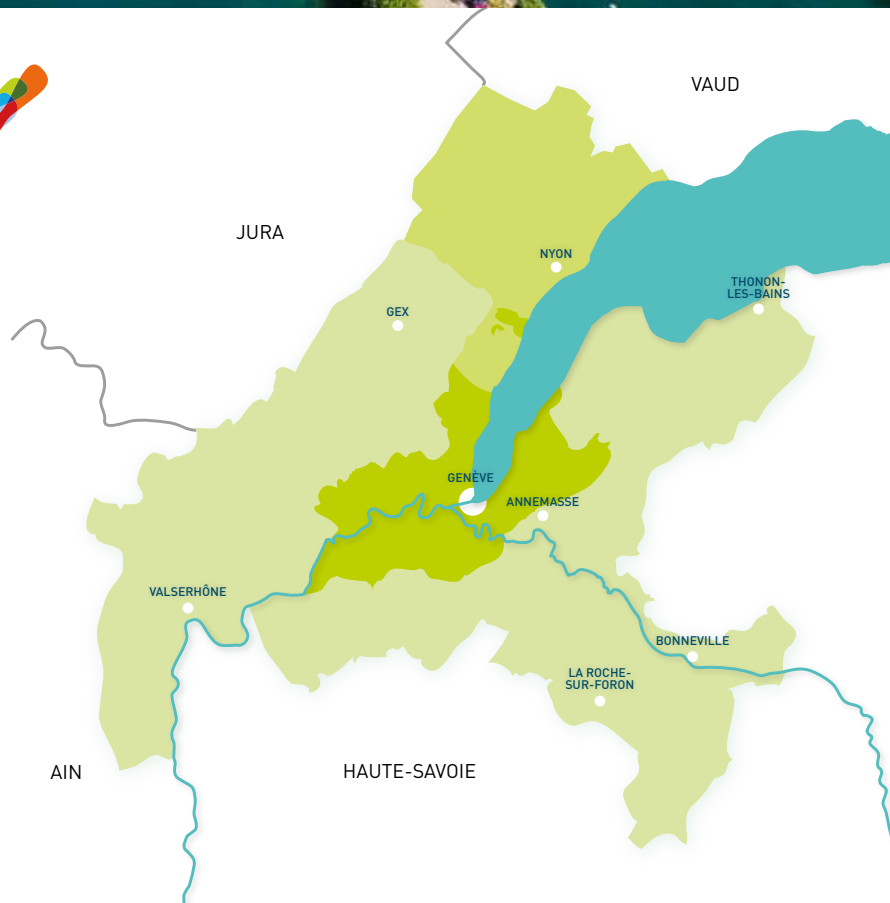
ID : 074-200011773-20241017-CC_2024_0123-DE



LE GRAND GENÈVE



Grand Genève
AGGLOMÉRATION FRANCO-VALDO-GENEVOISE



- Canton de Genève
- District de Nyon
- Pôle métropolitain du Genevois français

Repères

- **2** pays
- **2** cantons
- **2** départements
- **1** région
- **1** million d'habitants
- **209** communes
- **80 000** passagers
Léman Express par jour

Composé de 209 communes, le Grand Genève est un groupement de collectivités publiques locales de part et d'autre de la frontière franco-suisse. Cette agglomération transfrontalière englobe les 117 communes du Pôle métropolitain du Genevois français, les 45 communes du Canton de Genève ainsi que les 47 communes du district de Nyon, ce qui représente plus d'un million d'habitants. Avec plus d'un million d'habitants et plus de 553 000 emplois, ce territoire est l'un des plus dynamiques d'Europe.

Source habitants et emplois : OST 2019.

Le Pôle métropolitain du Genevois français, en fédérant les intercommunalités du territoire, constitue l'interlocuteur principal des collectivités suisses et françaises, pour relever les défis frontaliers et transfrontaliers du Grand Genève.

Le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) – structure de droit suisse – assure la gouvernance du Grand Genève et œuvre au développement d'actions. Il est en charge de la conception et du suivi des différents Projets d'agglomération franco-valdo-genevois (4 générations de dispositif à ce jour + 1 prévue pour 2025).

Composé de 26 membres - 24 membres de droit et 2 membres associés - représentant l'ensemble des territoires impliqués, le GLCT Grand Genève réunit les partenaires suivants :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

ROST TENERIAS LUX

**GENEVOIS
FRANÇAIS** Pôle
métropolitain



Région
de Nyon



canton de
vaud

**haute
savoie**
le Département



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AIN⁰¹
le Département



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

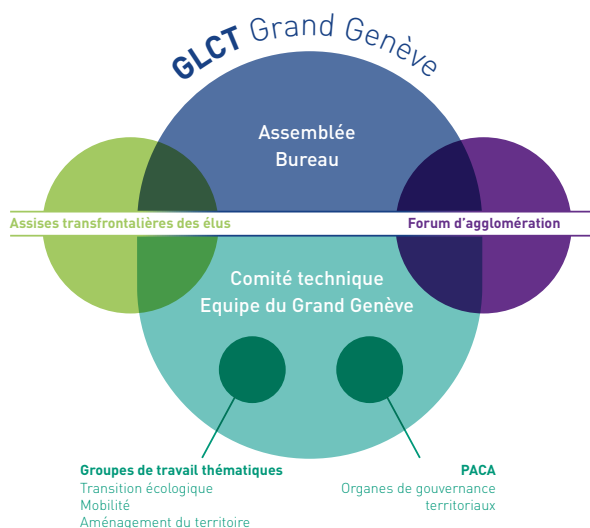


Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Le GLCT Grand Genève est géré, au quotidien, par une Présidence composée d'un Président, **Monsieur Antonio Hodgers**, pour le Canton de Genève, d'un premier Vice-président **Monsieur Christian Dupessey** pour le Pôle métropolitain du Genevois français et d'une deuxième Vice-présidente **Madame Christelle Luisier Brodard** pour le Canton de Vaud.

EN SAVOIR +

➔ grand-geneve.org



Infrastructures : des étapes importantes

Démarrage de la tranche 2 du tram d'Annemasse



Les travaux de prolongement de la ligne de tram Genève-Annemasse ont débuté à l'été 2023 et se dérouleront jusqu'à décembre 2025. Le déplacement des réseaux souterrains constitue la première étape. Le tramway desservira 3 nouvelles stations (place Deffaugt, Barbusse et Perrier-Aubrac) sur une distance de 1,2 km. Au total, 7 stations seront desservies côté français à partir de 2025.

EN SAVOIR +

➔ tram-pietonnisation.fr

La Route des Nations laisse place au démarrage des travaux du tram de Ferney-Voltaire

La mise en service de la route des Nations, côté suisse en 2024, permettra le démarrage des travaux de la ligne de tram 15, le long de la route de Ferney, délestée du trafic automobile. La densification démographique de Ferney, avec la création de 2 890 logements à Paimboeuf et Très-la-Grange, justifie l'arrivée du tram dans la ville. Une arrivée prévue pour 2027. Ce projet d'extension jusqu'à Ferney-Voltaire avait été retenu en 2022 par la Confédération suisse dans le cadre du Projet d'agglomération 4.

Prolongement du tram 15 jusqu'à Plan les Ouates puis Saint-Julien-en-Genevois

Depuis le 10 décembre, le tram 15 des TPG relie Palettes à la zone industrielle de Plan-les-Ouates. La deuxième phase du chantier permettant la liaison

jusqu'à Saint-Julien-en-Genevois a été suspendue, le temps que le tribunal fédéral administratif examine les recours déposés côté suisse.

Le chantier de dévoiement des réseaux avait débuté à Saint-Julien-en-Genevois en juillet 2022. L'installation de la plateforme de tramway (d'une durée de 12 à 14 mois) constituera la prochaine étape. Une mise en service entre 2027 et 2029 est évoquée.

EN SAVOIR +

➔ tramway-du-genevois.fr

Mise en service complète du BHNS* Gex – Ferney

Depuis le 10 décembre 2023, les bus de la ligne 60 et 61 préfigurant le BHNS ont remplacé définitivement la ligne F. La montée en puissance de la ligne de BHNS se poursuivra en 2024, de Gex à Genève (gare de Cornavin), jusqu'à sa mise en service complète en décembre 2024.

À terme, le niveau de service à l'usager sera nettement amélioré : 30 min pour faire « Gex Centre – Ferney douane », et 50 min entre « Gex centre » et « Cornavin ».

* BHNS : Bus à haut niveau de service.

+ D'INFORMATION SUR LES PROJETS

➔ grand-geneve.org ► projets

Les actualités phares du Grand Genève en 2023

Assises transfrontalières des élus

Les Assises transfrontalières des élus du Grand Genève réunissent les parlementaires genevois, vaudois et français ainsi que les élus locaux de l'agglomération transfrontalière du Grand Genève. Elles traitent des problématiques de développement à l'échelle du Grand Genève, notre bassin de vie transfrontalier.

La 8^e édition des Assises transfrontalières s'est déroulée le 9 novembre 2023 à Genève et avait pour thème la gestion de la ressource en eau au niveau de la région franco-valdo-genevoise.

EN SAVOIR +

➔ grand-geneve.org/assises-transfrontalieres-des-elus

► Voir chapitre Culture et vivre-ensemble P31.

Projet d'agglomération n°4 : le parlement suisse confirme le financement de 143 millions CHF pour les mesures de mobilité du Grand Genève

Le Parlement suisse a voté le 4 décembre 2023 l'arrêté fédéral sur les crédits d'engagement alloués pour les contributions aux mesures du Projet d'agglomération 4. Pour le Grand Genève, ce vote confirme le financement fédéral attendu de 143 millions CHF destiné à la phase de réalisation. Après le succès du Léman Express, du tram Genève-Annemasse et de la Voie verte qui ont rencontré leur public plus rapidement qu'attendu, cette reconnaissance du Conseil fédéral et de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) vient confirmer la pertinence des mesures déposées par le Grand Genève en 2021.

Les projets français bénéficieront de plus de 42 millions CHF de subventions fédérales. C'est le meilleur résultat, tous projets d'agglomération confondus.

→ **Détails des mesures**

► Voir chapitre Transformer les mobilités P17.

Grand Genève en transition



→ **Vision territoriale transfrontalière**

► Voir chapitre Aménagement du territoire P22.

→ **Signature de la Charte Grand Genève en transition**

► Voir chapitre suivant P13.

Forum d'agglomération

Le Forum d'agglomération représente l'instance de concertation du Grand Genève. Il réunit 64 structures, réparties en 3 collèges : économie, social et culturel, environnement. Les membres du Forum d'agglomération se sont saisis des sujets suivants sur l'année 2023 :

- **Projet d'agglomération 5,**
- **Le patrimoine naturel du Grand Genève,**
- **Le transport ferroviaire et sa perspective 2050,**
- **Cinq propositions pour faire de la mobilité douce un mode de transport sûr et efficace,**
- **Gouvernance du Grand Genève, se donner les moyens d'une véritable politique transfrontalière et accorder aux habitants le pouvoir de participer à sa construction et son organisation,**
- **Inégalité d'accès aux services audiovisuels et de téléphonie pour les citoyens du Grand Genève.**

Il a également interpellé le conseil d'État genevois sur la multiplication des projets de centres commerciaux et de loisirs dans le Grand Genève.

L'ENSEMBLE DES RAPPORTS EST CONSULTABLE SUR LE SITE DU GRAND GENÈVE

→ grand-geneve.org/rapports-de-saisines-et-dautosaisines/



Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024

ID : 074-200011773-20241017-CC_2024_0123-DE



PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Élus référents

• Sébastien JAVOGUES

Délégué à la transition
écologique et à la qualité de l'air

• Nadine PERINET

Déléguée à l'agriculture,
espaces naturels et
au projet alimentaire territorial

Techniciens référents

• Sylvie VARES

• Hervé VILLARD

• Marion CHARPIÉ-PRUVOST



Engager « Grand Genève en transition »

C'est en janvier 2023 que les membres du GLCT Grand Genève ont collectivement signé la charte « Grand Genève en transition », actant ainsi leur volonté commune de faire de la transition écologique la colonne vertébrale de la coopération transfrontalière. Cette signature clôturait un travail d'intenses consultations impliquant de nombreux acteurs du territoire. Après avoir contribué à la rédaction de cette charte, les membres du Pôle métropolitain du Genevois français ont poursuivi leur implication dans l'élaboration d'un plan d'actions concrètes, chiffrées et évaluées, qui sera validé fin 2024. Ces actions, ne négligeant pas les questions de gouvernance et de financement, s'attaquent aux 10 défis identifiés dans la charte, allant de l'atteinte de la neutralité carbone à l'atteinte de la bonne santé de tous les habitants du territoire.

EN SAVOIR +

➔ grand-geneve.org/grand-geneve-en-transition

Accompagner le changement / sensibilisation

La nuit est belle! Restons visibles!



Opération festive visant à sensibiliser la population du Grand Genève aux impacts de la pollution lumineuse causée par l'éclairage artificiel excessif, La nuit est belle! a eu lieu le 22 septembre 2023, pour une quatrième édition dédiée à l'Humain et la nuit.

Lors de cette édition, le Grand Genève et ses partenaires distributeurs (DDT74 et 01, Lémanis, Apicy) se sont réunis autour d'une campagne intitulée « La nuit est belle! Restons visibles! »

pour sensibiliser les usagers à pied, à vélo ou en trottinette. L'objectif était de rappeler la réglementation sur les équipements obligatoires ou recommandés afin d'être visibles à distance par les automobilistes.

Malgré une météo déplorable, près d'une centaine d'animations a pu être maintenue.

Des évolutions de l'évènement ont été envisagées : une édition dédiée à **la culture et au récit autour de la nuit** (symbolique, mythes etc.), en collaboration avec les partenaires culturels mais aussi avec le milieu scolaire à travers « un appel des enfants à Madame La nuit » qui pourrait prendre la forme de chansons, lettres, poèmes, etc.

Prochaine édition : le week-end du 11 avril 2025.

2023

- **184 communes** sur les 209 qui composent le Grand Genève, n'ont pas allumé leur éclairage public, des centaines de lumières de sources privées ont éteint.
- **80 communes extérieures au Grand Genève** ont participé, soit une trentaine de plus par rapport à l'édition 2022.
- **3 000 brassards et macarons réfléchissants** distribués en gares principales du Léman Express et à la douane principale de Ferney-Voltaire.

EN SAVOIR +

➔ lanuitestbelle.org

Fresque du climat



Sous format d'un atelier de 3 h autour d'un jeu pédagogique, la Fresque du climat permet aux individus et organisations de s'approprier le défi du changement climatique. Les participants réalisent ainsi une fresque déroulant les mécanismes des changements climatiques. Un deuxième temps est consacré à la mise en perspective des actions dans le cadre des politiques locales des

intercommunalités et notamment les Plans climat air énergie territoriaux (PCAET).

En 2023, l'ensemble des communes et intercommunalités du Genevois français se sont vu proposer un atelier à destination des élus.

- **20 ateliers ont été organisés** : le taux de participation des élus varie entre 6 et 50 %, selon les territoires, ce qui porte à 11% (soit 250 élus) la part d'élus du Pôle métropolitain du Genevois français formés en 6 mois.

- **90% des participants** se sont montrés satisfaits de la démarche.

Suite à l'évolution du marché public, certains EPCI, notamment Terre Valserhône l'Interco, ont pu proposer de nouveaux ateliers à leurs agents sur l'année 2024.

Préserver et valoriser les ressources

Soutien aux centrales villageoises



Le Genevois français confirme son statut de terre d'émergence des Centrales villageoises. Môle Énergie, dans la vallée de l'Arve, et Chabl'Énergie, dans le Chablais, poursuivent leur structuration et envisagent leurs premières installations de panneaux photovoltaïques en 2024. Accompagnées par InnoVales, tant sur les plans techniques, juridiques que financiers, elles marchent dans les pas de Citoy'Énergie, la pionnière, qui comptait fin 2023, 9 sites produisant une énergie locale, citoyenne et décarbonée. L'installation de 7 nouveaux sites est envisagée courant 2024, et 9 autres sont d'ores et déjà à l'étude. Ensemble, ils représentent une puissance installée de 436 kWc, pour une production approchant déjà les 800 MWh.

Ces précurseurs constituent une réelle source d'inspiration pour SoleVals, le dernier collectif en date apparu sur le territoire de Terre Valserhône,

et qui vise la labellisation en juin 2024. Le Pôle métropolitain soutient chaque année les Centrales villageoises à hauteur de 45 000 €.

Une infrastructure écologique pour le Grand Genève et le Genevois français

Le Pôle métropolitain du Genevois français, la Région de Nyon et l'État de Genève ont souhaité disposer d'une cartographie de l'Infrastructure Écologique à l'échelle du Grand Genève et de chacun de leur périmètre respectif.

Cette cartographie apporte des données essentielles dans le cadre de diverses démarches engagées sur le territoire du Grand Genève, notamment :

- Étude environnementale stratégique de la démarche Vision Territoriale Transfrontalière,
- Appel à projet Zéro Artificialisation Nette dont le Pôle métropolitain du Genevois français est lauréat,
- Infrastructure Écologique du Canton de Genève (Stratégies biodiversité suisse et cantonale).

L'infrastructure écologique s'inscrit dans l'Objectif 3 de la Charte du Grand Genève en transition « *Préserver et régénérer la biodiversité locale* ».

Elle répond également à de multiples obligations légales françaises et suisses tout en offrant une approche transfrontalière cohérente à différentes échelles (de la commune à l'agglomération).

EN SAVOIR +

➔ grand-geneve.org/grand-geneve-en-transition

Modélisation des corridors biologiques : la trame noire



Dans le cadre de la démarche de lutte contre la pollution lumineuse engagée en 2019 avec l'évènement *La nuit est belle!*, le Pôle métropolitain

a entamé la modélisation de l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes, appelée trame noire. Cet outil fournira des données essentielles dans le cadre de diverses démarches engagées par le Pôle métropolitain du Genevois français et le Grand Genève, (infrastructure écologique du Grand Genève, étude environnementale stratégique de la Vision territoriale transfrontalière par exemple) et sera mis à disposition des collectivités au printemps 2024.

EN SAVOIR +

➔ grand-geneve.org/une-carte-de-la-pollution-lumineuse

Soutien aux collectivités

Bilan des Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) à mi-parcours

Fin 2023, après plusieurs mois de travail, les 8 EPCI du Genevois français ont pu délivrer aux services de l'État, comme la procédure l'exige, un bilan à mi-parcours de leur PCAET. Ces bilans, conduits de manière coordonnée par un même bureau d'études, présentent une vision partagée de l'avancement de ces démarches cruciales pour la transition énergétique de nos territoires. Les réussites comme les retards dans la mise en œuvre des actions ont pu être identifiés. Pour le Pôle métropolitain, cette phase a également été l'occasion d'évaluer le degré de déploiement des actions d'échelle métropolitaine lui incombant, sur la mobilité et l'aménagement.

Chaque EPCI a dressé le bilan de son PCAET après 3 ans de mise en œuvre, avec divers états d'avancement, constatant ainsi l'ampleur du défi pour se mettre sur la trajectoire d'un Territoire à Energie positive.

D'une manière générale, les EPCI témoignent des mêmes difficultés à placer la transition écologique au cœur des politiques locales. Le Pôle métropolitain va donc renforcer son action pour accroître encore la sensibilisation sur le sujet, à destination des élus, des techniciens, mais aussi des habitants et du monde économique, tout en développant son rôle prospectif sur des sujets qui méritent d'être abordés collectivement à l'échelle métropolitaine, voire transfrontalière.

Contrat de chaleur



En partenariat avec l'ADEME, le Pôle métropolitain porte un contrat de développement des énergies renouvelables appelé « contrat chaleur renouvelable ». Ce dispositif permet de bénéficier de subventions pour des projets (étude ou travaux) plus petits que ceux éligibles au fonds chaleur.

La mise en œuvre du dispositif s'appuie sur des partenariats avec des acteurs de la transition énergétique de l'Ain et de la Haute Savoie pour l'accompagnement des maîtrises d'ouvrage, et se déploiera sur 3 ans avec une enveloppe de financement de 12,3 millions €.

Le 1^{er} Comité d'engagement, en charge de l'analyse des projets s'est réuni en octobre 2023. La majorité des 15 dossiers retenus porte sur des projets de géothermie et biomasse pour des réseaux de chaleur : 11 dossiers en phase études d'avant-projet et 4 projets d'investissements, pour un coût d'investissement de l'ordre de 1,5 million d'€.

Cet accompagnement de l'ADEME contribue à atteindre les objectifs stratégiques du Genevois français en matière de transition vers la neutralité carbone en 2050 :

- produire 25 GWh/an de chaleur renouvelable,
- réaliser au moins 13 installations, dont 3 autres que du bois-énergie,
- et au moins 600 kW installés par des sociétés citoyennes.

Les Comités d'engagements se poursuivent sur 2024 et 2025 dans le but d'examiner les projets déposés par les collectivités et entreprises.

EN SAVOIR +

➔ genevoisfrancais.org/projets/chaleur-renouvelable

Convention cadre ENEDIS

Pour maximiser l'efficacité des actions menées en faveur de la transition énergétique au bénéfice des communes et intercommunalités, le Pôle métropolitain a signé une convention cadre avec ENEDIS. Cette convention vise à partager les meilleures pratiques et solutions, notamment par un partage des données, la contribution à des projets pilotes, la définition d'un cadre de collaboration avec les collectifs citoyens de production d'énergie renouvelable, l'accompagnement des collectivités à la gestion de l'éclairage urbain, au déploiement de la mobilité électrique ou encore au développement de la recherche/formation dans le domaine de la transition énergétique.

Cette collaboration se concrétise à travers le partenariat engagé dans le cadre de l'évènement *La nuit est Belle!*.

Le Pôle métropolitain a également organisé deux webinaires les 4 et 5 décembre 2023 à destination de tous les maires du territoire afin qu'Enedis présente son « Espace Mesures ». Cet outil permet de suivre les données de consommation et de production l'électricité.

EN SAVOIR +

➔ enedis.fr/jaccede-mes-donnees-de-mesure

Focus GRAND GENÈVE

➔ EXP'AIR POURSUIT LA SENSIBILISATION DES COLLÉGIENS HAUTS-SAVOYARDS ET AINDINOIS

Animation issue du premier plan d'action transfrontalier européen pour améliorer la qualité de l'air (PACT'AIR), signé en 2018, Exp'Air sensibilise, de manière ludique, les collégiens aux causes de la pollution de l'air et leur fait découvrir des éco-gestes simples. L'animation est construite clé en main avec du matériel mis à disposition par le Pôle métropolitain et une animation réalisée par Innovalles côté Haute-Savoie et la SPL ALEC côté Ain. Le coût de l'animation est financé par les aides départementales. L'année scolaire 2022-2023 était la première année de déploiement de l'animation Exp'Air en collaboration avec les Département de la Haute-Savoie et de l'Ain. Cette collaboration est la garantie d'une continuité de la sensibilisation dans les collèges à l'issue de l'Interreg PACT'AIR.

En 2023, 9 collèges de Haute-Savoie dont 6 dans le Genevois français ont souhaité bénéficier du dispositif. Ainsi, ce sont **37 classes de 4^e qui ont été sensibilisées, soit près de 1200 élèves haut-savoyards.**

Le bilan qualitatif est systématique à l'issue de l'animation : 78 % des collégiens jugent l'animation bien à très bien.

Côté Ain, **8 classes de 4^e de 3 collèges ont bénéficié de l'animation, soit 187 élèves.** 100 % d'entre eux jugent l'animation bien à très bien.

Depuis 2018, EXP'AIR a sensibilisé 5 000 collégiens (1500 côté Ain et 3 265 côté Haute-Savoie).

EN SAVOIR +

➔ genevoisfrancais.org ► [transition écologique](#)
 ► [améliorer la qualité de l'air](#)



TRANSFORMER LES MOBILITÉS

Élus référents

• Chrystelle BEURRIER

Déléguée au développement des modes actifs et aux services à la mobilité

• Stéphane VALLI

Délégué aux mobilités urbaines, interurbaines et transfrontalières, préfiguration de l'Autorité organisatrice de la mobilité du Genevois français

Techniciens référents

• Ludovic ANTOINE

• Anne PONCHON

• Yvan MOGLIA

• Marianne GRASSAUD

• Marion CHARPIÉ-PRUVOST



Structuration de l'offre de mobilité à l'échelle du Genevois français



En 2023, le travail de préfiguration d'une Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) sur le Genevois français s'est poursuivi en approfondissant les principes d'organisation et un calendrier pour la structuration d'une organisation des transports unique sur le territoire. Sa réalisation se fera en étapes, avec un premier périmètre prévu mi-2025 qui sera amené à s'étendre par la suite.

Objectifs de l'AOM : lisibilité de l'offre transports auprès des usagers, augmentation des solutions de déplacements et économies d'échelle pour les collectivités.

Des pistes d'actions communes ont été identifiées notamment avec la réalisation d'une étude opérationnelle pour développer le concept de Bus Agile sur une partie du territoire (Basse vallée de l'Arve, Annemasse agglo et CC du Genevois). Il s'agit de combiner arrêts fixes et sur demande au sein d'une même ligne, en s'appuyant sur une réserve de temps dédiée aux détours que cela peut induire. Un système d'horaires fixes et cadencés qui garantit un bon taux de remplissage et donne la garantie de transport pour tous les clients. Ce système sera déployé fin 2024-début 2025 sur les 3 territoires pré-cités.

Rapport de la chambre régionale des comptes

Dans un rapport commun présenté le 16 octobre, la Cour des comptes de Genève, la Cour des comptes du canton de Vaud et la Chambre Régionale des Comptes Auvergne-Rhône-Alpes invitent les collectivités du Genevois français à augmenter l'offre de transports publics pour répondre aux besoins grandissants de la population. Trois objectifs apparaissent fondamentaux :

- avancer sur la réalisation des mesures des projets d'agglomération,
- développer une offre transfrontalière de parkings P+R,
- considérer que la désignation d'une seule autorité organisatrice de la mobilité (AOM) est nécessaire et que le Pôle métropolitain a vocation à exercer cette compétence.

Ce rapport vient conforter les objectifs de la feuille de route politique 2020-2026. C'est une forme d'encouragement à poursuivre les efforts engagés, à faire davantage et plus vite, particulièrement pour la création de l'Autorité organisatrice de la mobilité du Genevois français. (voir plus haut)

Développement de solutions de proximité partagées

Covoiturage



Au titre de son engagement en faveur du covoiturage, le Pôle métropolitain conduit un plan d'actions complet portant sur quatre axes complémentaires dont l'objectif est de « faire de la voiture un transport collectif » :

- définition d'une stratégie covoiturage à l'échelle du Grand Genève,
- création de lignes de covoiturage dynamique HÉLÉMAN,
- communication/animation du site covoiturage-leman.org et des campagnes de sensibilisation sur le covoiturage auprès des habitants et des entreprises,
- incitation avec un programme de récompense pour les usagers vertueux.

Fin 2024 : 40 communes du Genevois français, soit plus d'1/3 seront desservies par un dispositif de covoiturage.

→ Lignes HÉLÉMAN

Depuis le lancement de la ligne HÉLÉMAN Faucigny en 2021, le Pôle métropolitain continue le déploiement d'infrastructures en faveur du covoiturage pour faciliter la pratique, notamment sur les trajets domicile-travail du quotidien. En 2023, la ligne HÉLÉMAN Vuache a vu le jour pour relier Vulbens à Bernex et Saint-Julien.

Fin 2023, 3 000 usagers étaient inscrits sur l'application, dont 1500 actifs.



En 2024, une nouvelle ligne composée de 18 arrêts est programmée dans le Pays de Gex. Des extensions sont prévues pour connecter la ligne Faucigny à Annemasse et Genève et étendre la ligne Vuache-Genevois sur près de 10 nouvelles communes.

→ 330 000 € pour soutenir la pratique du covoiturage



Le Pôle métropolitain a fait le choix de s'engager en faveur du covoiturage en mettant en place un dispositif de soutien financier à la pratique. Depuis 2020, il rétribue les conducteurs qui partagent leurs sièges libres, permettant ainsi de réduire la saturation des réseaux routiers.

En 2023, une première enveloppe de 300 000 € a été versée pour encourager les conducteurs à partager leur voiture (financement : 200 000 € du Pôle métropolitain et 100 000 € de ATMB). Une enveloppe complémentaire de 120 000 € (60 000 € du Pôle métropolitain et 60 000 € de ATMB) a permis de prolonger l'opération de décembre 2023 à avril 2024.

Une forte progression! En un an, le nombre de trajets mensuels a été multiplié par 4 (seulement X2 à l'échelle nationale!).

Ainsi, plus de 140 000 trajets ont été subventionnés dans le Genevois français, soit 4 000 000 de km et 840 t équivalents CO₂ évités!

Le Genevois représente 20 % des trajets de covoiturage de la Région Auvergne Rhône Alpes alors qu'il ne représente que 5 % de la population.

Autopartage CITIZ



Depuis 2016, le Pôle métropolitain et les communes portent une stratégie de développement de l'autopartage avec l'opérateur CITIZ Alpes Loire. Ce partenariat, le plus dynamique d'Auvergne Rhône Alpes, permet de coordonner et déployer rapidement l'installation de stations dans les communes.

En 2023, Ferney-Voltaire, Divonne-les-Bains et Saint-Genis-Pouilly ont ouvert de nouvelles stations. Une seconde station a été équipée à Saint-Pierre-en-Faucigny. Désormais ce sont 33 véhicules qui sont à disposition sur le Genevois français.

Le nombre d'utilisateurs a fait un bon de 20% en 2023 et l'on compte 470 usages réguliers.

Ce développement va se poursuivre avec comme objectif de desservir l'ensemble des communes de + de 6 000 habitants et celles qui sont connectées aux gares.

Plans de mobilité employeurs



▲ Le Pôle métropolitain a accompagné en 2023 Guitare en scène dans son plan de mobilité.

Avec la mise en place de plans de mobilité employeurs, le Pôle métropolitain apporte aux établissements publics ou privés des conseils ainsi qu'une méthodologie pour la mise en place de mesures en faveur de l'utilisation de modes de transport plus durables, tels que les transports en commun, le covoiturage, le vélo ou encore la marche.

Fin 2023, 9 500 salariés ont été sensibilisés dans 30 établissements.

En 2024, la démarche devrait intégrer le dispositif «Entrez dans la Boucle» proposé aux zones d'activités et proposer une solution de covoiturage clé en mains, qui constitue la demande n°1 des employeurs en matière de mobilité.

Forum mobilité avec GREEN ET IDEE : des partenariats renforcés pour la mobilité durable

Le Pôle métropolitain était partenaire du Forum organisé le 3 octobre 2023 à La Roche-sur-Foron par Réseau GREEN et IDEE qui visait à envisager des pistes pour réduire les impacts climatiques et environnementaux de la mobilité.

Ce salon réservé aux professionnels a été l'occasion de nombreux échanges sur les enjeux associés à la mobilité des personnes et des marchandises, de présenter des solutions bas carbone disponibles et de partager diverses expériences enrichissantes.

Le Pôle métropolitain a pu présenter ses solutions d'accompagnement et de mise en œuvre de covoiturage, d'autopartage et de plan de mobilités.

Focus GRAND GENÈVE

→ PLANIFIER ET CONSTRUIRE À L'ÉCHELLE DU GRAND GENÈVE

Projet d'agglomération 4 (2024-2027)

Les chambres du Parlement suisse ont confirmé en décembre 2023 le financement de 143 millions CHF pour les projets majeurs de mobilité inscrits dans le projet d'agglomération n°4 du Grand Genève, parmi lesquels :

- le prolongement du tram entre le Grand-Saconnex et Ferney-Voltaire,
- le réaménagement des espaces publics de la Gare Cornavin (première étape),
- le prolongement du tram d'Annemasse,
- l'adaptation de la ligne de tram aux Terreaux-du-Temple,
- deux voies vertes : Bâtie - Bernex et Versoix - Pregny - Chambésy,
- le réaménagement de la Route Suisse entre Gland et Prangins,
- des aménagements de mobilité douce (sécurisation, stationnement, passerelles, etc.) sur la partie française et suisse,
- une amélioration des feux tricolores à Genève,
- le bus à haut niveau de service entre la gare d'Annemasse et l'Hôpital Alpes Léman (CHAL),
- l'interface multimodale de Marignier.

États généraux de la mobilité

1^{er} septembre et 17 octobre 2023

Dans le cadre du plan de mandature mobilité du canton de Genève pour la période 2024-2028 et de l'élaboration des différents plans d'actions, le Pôle métropolitain du Genevois français et ses membres ont été associé aux phases de consultations. Ces temps d'échanges ont permis de faire porter les messages forts des élus français sur l'importance d'étoffer l'offre

de transports collectifs à l'échelle transfrontalière, de mener des actions communes au-delà des seuls P+R et de mettre en place un financement transfrontalier ciblé sur la mobilité.

Réduction du trafic aux petites douanes



Initiées en 2018 par le canton de Genève sur la partie transfrontalière Genève-Sud, plusieurs démarches en vue de la diminution du trafic aux petites douanes - aux heures de pointe - sont toujours en cours.

Ces démarches s'appuient sur deux leviers : des mesures d'incitations (bus, covoiturage, P+R, vélo) et des mesures contraignantes (ouvertures retardées, feux de régulation).

Sur le secteur de Genève-Sud, les mesures ont permis de faire baisser le trafic de 30 % par rapport à 2017.

Sur le secteur frontière d'Annemasse au Lac Léman, plusieurs décisions ont été prises afin de réduire les nuisances sonores et le trafic aux douanes de la Renfile et Cara : expérimentation de la fermeture des douanes de 21h à 6h, expérimentation du transport à la demande des TPG (TPG Flex) sur les communes françaises des Voirons et en rabattement vers la gare de Machilly.

Autres démarches transfrontalières

Stratégie mobilité multimodale 2050 :

cette étude définit les principes futurs d'organisation des infrastructures de transport, tout en travaillant sur des leviers comme la réduction de la mobilité ou le report modal. Plusieurs ateliers ont eu lieu en 2023 avec les acteurs de la mobilité, mettant en exergue les besoins d'offre de mobilité pour répondre à l'augmentation des déplacements de +30 % d'ici 2050.

Stratégie transport professionnel 2050 :

il s'agit de mieux comprendre l'organisation des transports professionnels et de marchandises sur le territoire transfrontalier, les actions concrètes à engager et les modalités pour atteindre les objectifs de transition écologique du Grand Genève pour le transport professionnel sur l'ensemble du territoire transfrontalier.

Ces démarches permettront d'alimenter également le plan d'action de la future AOM du Genevois français.



Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024

ID : 074-200011773-20241017-CC_2024_0123-DE



AMÉNAGER DURABLEMENT

Élus référents

• Vincent SCATTOLIN

Délégation générale et délégué
à l'aménagement du territoire

• Benjamin VIBERT

Délégué à l'habitat

Techniciens référents

• Charlotte LE GOUIC

• Faustina FRANQUET

• Marion CHARPIÉ-PRUVOST



Maîtriser la croissance et ses impacts avec les outils de planification

Poursuite du programme de l'habitat



En 2023, les Journées métropolitaines de l'Habitat ont permis de réunir plus de 70 acteurs du logement (élus locaux, coopératives genevoises, établissements fonciers, promoteurs, bailleurs, partenaires publics, etc.) pour échanger autour des coopératives d'habitat comme l'une des réponses possibles aux enjeux du logement abordable (à Valserhône en juin) et sur les leviers d'actions à mobiliser pour maîtriser et améliorer la qualité des projets (à Bons-en-Chablais en décembre).

Préparation d'un SCOT métropolitain



Conformément à la feuille de route 2020-2026, la construction d'un Schéma de cohérence territoriale commun aux agglomérations du Pays de Gex et d'Annemasse et aux communautés de communes du Genevois et du Pays Bellegardien (devenu Terre Valserhône l'Interco depuis) a été engagée avec l'appui d'une AMO pour consolider les dimensions politiques, administratives, techniques et financières. 3 séminaires politiques ont

notamment été organisés à l'attention des Présidents et vice-présidents en charge de l'aménagement du territoire des intercommunalités concernées pour partager des enjeux communs et préparer le transfert de compétence pour 2024.

Ces travaux ont pu associer les élus de la Communauté de Communes Usse et Rhône, qui examinait à l'époque la possibilité de rejoindre le Pôle métropolitain.

InterSCOT

En parallèle, une démarche InterSCOT a été relancée avec la Communauté de Communes du Pays Rochois et avec les syndicats de SCOT dont les périmètres intègrent des collectivités du Genevois français (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais, SCOT Cœur du Faucigny).

Une délibération a été prise pour confirmer la volonté de coopérer entre territoires voisins dans le cadre de l'InterSCOT pour partager des expériences, améliorer la connaissance mutuelle entre les territoires, traiter les franges et les limites entre les SCOT pour harmoniser les planifications du territoire.

Expérimentations Zéro Artificialisation Nette

Lauréat d'un Appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME en 2022, le Pôle métropolitain a poursuivi ses travaux autour du Zéro Artificialisation Nette durant l'année 2023 avec des approfondissements menés dans les huit intercommunalités membres. Les sites d'expérimentation présentaient des enjeux de dépollution, renaturation, requalification, désimperméabilisations ou de communication.

Une convention-cadre passée avec la Banque des territoires, et garantissant une enveloppe de 100 000 € à compléter par les collectivités, doit permettre d'aller vers des solutions pré-opérationnelles. La loi Climat et résilience de 2021 a posé un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050.

Avis sur les documents de planification

Afin d'assurer la cohérence et la coordination des planifications, le Pôle métropolitain du Genevois français assure un suivi de leurs élaborations, évolutions et de leurs mises en œuvre. À l'occasion de la révision du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des territoires, le Pôle métropolitain a ainsi souhaité que la Région Auvergne-Rhône-Alpes puisse rappeler les objectifs de la Charte Grand Genève en transition, reconnaître les spécificités transfrontalières du Genevois français et préciser sa position sur le Zéro Artificialisation Nette.

Observation du territoire

Le Pôle métropolitain du Genevois français assure pour ses collectivités membres une mission d'observation du territoire qui se décline dans plusieurs domaines : l'aménagement du territoire, l'économie et la transition écologique. Plusieurs jeux de données ont été actualisés en 2023 :

- Les fiches Portraits de territoire (données clés pour chaque intercommunalité),
- Le Schéma d'accueil des entreprises (disponibilités foncières économiques au sein de chaque zone d'activités du Genevois français),
- L'Inventaire des zones d'activités économiques, réalisé par la Banque des Territoires,
- Données d'aide à la décision pour la définition de zones d'accélération énergétique où pourraient s'implanter prioritairement des projets d'énergies renouvelables.

La version bêta de l'Observatoire de l'Habitat du Genevois français a été remise aux équipes techniques des intercommunalités du Genevois français.

Focus GRAND GENÈVE

→ **VISION TERRITORIALE
TRANSFRONTALIÈRE : IMAGINER LE GRAND
GENÈVE DE DEMAIN AVEC LES CITOYENS**



Les partenaires genevois, vaudois et français du Grand Genève se sont engagés dans la construction d'une vision partagée de leurs territoires, placée sous le signe de la transition écologique à l'horizon 2050 : la Vision territoriale transfrontalière. Il s'agit d'imaginer le territoire de demain : un territoire qui préserve la biodiversité, les ressources, garantit la qualité de vie pour tous les habitants et contribue à lutter contre le dérèglement climatique.

Plusieurs dispositifs ont permis de mobiliser en 2023 les citoyens autour des réflexions stratégiques : forums ouverts, cahiers de la transition, ateliers citoyens, réunions publiques, etc. 220 habitants du Grand Genève se sont notamment mobilisés lors de 8 ateliers citoyens, dont 3 étaient organisés côté français à Reignier-Esery, Douvaine et Saint-Genis-Pouilly.

EN SAVOIR +

➔ grand-geneve.org/vision-territoriale-transfrontaliere



FAVORISER LES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES

Élus référents

• **Pierrick DUCIMETIERE**

Délégué au développement économique et à l'attractivité

• **Aurélie CHARILLON**

Déléguée à l'innovation, valorisation et suivi des actions innovantes

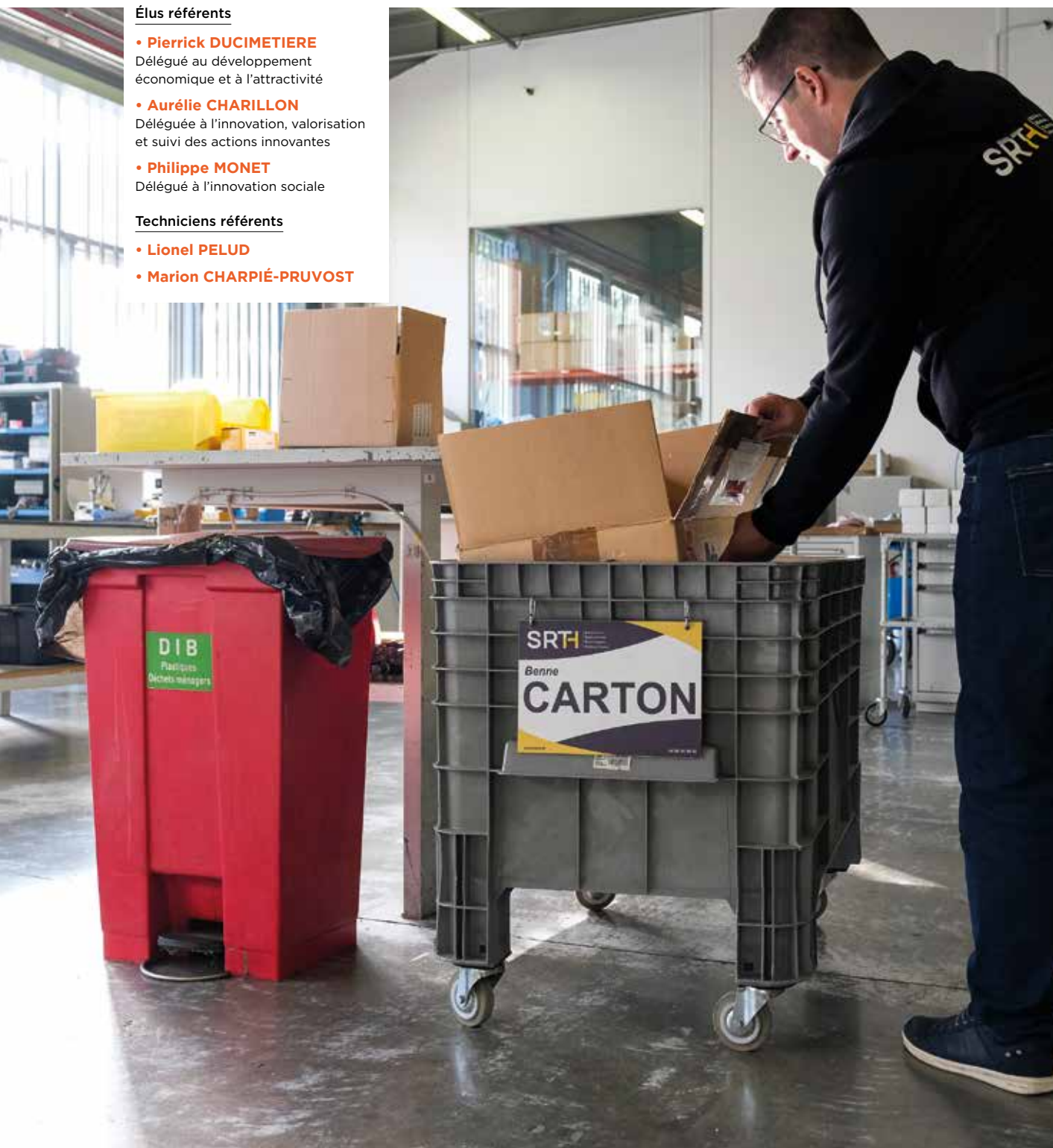
• **Philippe MONET**

Délégué à l'innovation sociale

Techniciens référents

• **Lionel PELUD**

• **Marion CHARPIÉ-PRUVOST**



Pour une économie plus durable

Déploiement de l'écologie circulaire industrielle



La démarche d'écologie industrielle «*Entrez dans la Boucle*» a pour ambition d'accompagner près de 200 entreprises d'ici 2027 sur une quarantaine de Zones d'Activités Économiques du Genevois français grâce à un processus de formation et d'animations.

Le dispositif est basé sur 2 types d'accompagnement :

- Les audits et formations individuels,
- Les temps d'animation pour faire émerger des solutions collectives locales.

En 2023, près de 35 entreprises du Pays Rochois (ZAE des Jourdiès) et de l'agglomération de Thonon (ZAE des Bracots) ont bénéficié de cet accompagnement. Terre Valserhône a rejoint le dispositif et a commencé à sensibiliser ses entreprises en fin d'année. Un nouveau déploiement sur les intercommunalités du Genevois, d'Arve et Salève, du Pays Rochois, de Thonon Agglomération et du Pays de Gex est prévu pour 2024. 75 à 90 entreprises sont ciblées pour «*entrer dans la boucle!*»

EN SAVOIR +

➔ genevoisfrancais.org/projets/entrezdanslaboucle-2

Vers un pacte économique favorisant une économie durable

Les quatre grands objectifs du pacte économique sont :

- faire émerger une image claire du rôle et du champ d'actions du Pôle métropolitain en matière économique, en complémentarité de ses intercommunalités membres et de leurs opérateurs,

- faire évoluer certaines actions, et les prioriser, en s'appuyant sur le fil directeur de la transition écologique et donc d'une économie de transition,
- prendre en compte les spécificités du territoire et du caractère transfrontalier de l'action du Pôle métropolitain,
- prendre en compte le caractère « métropolitain » en accordant une place importante à l'innovation.

Dans cette optique une première série de rencontres avec des élus du territoire a été organisée afin de cibler les attentes et enjeux sur chaque intercommunalité. Des ateliers avec les entreprises d'une part, et les opérateurs économiques d'autre part, suivis de conférences « économie » ont permis de partager le diagnostic, organisationnel et conforter une vision du pôle et de l'intérêt métropolitain sur les différentes thématiques.

En parallèle, une enquête a été menée auprès des intercommunalités membres pour approfondir le bilan des actions du Pôle métropolitain en matière économique, tracer des perspectives mais aussi tester les pistes de positionnement du Pôle métropolitain.

La nouvelle stratégie économique sera adoptée en 2024.

Les ateliers « commande publique responsable »

Afin de réduire l'empreinte carbone et matières des entreprises et stimuler l'économie locale, les élus du Pôle métropolitain ont décidé d'organiser des sessions de formation et sensibilisation à la commande publique responsable. Ces événements, qui ont lieu une fois par an depuis 2022, invitent la totalité des élus et agents des 120 collectivités locales du Genevois français à se sensibiliser à la thématique et à identifier des pistes d'inclusions de clauses environnementales.

La première édition a eu lieu sur le Pays Rochois à l'automne 2022, la seconde en 2023 sur Arve et Salève. Thonon agglomération accueillera une nouvelle session à l'automne 2024.

2^e édition du Forum de l'économie circulaire transfrontalier



Quels sont les défis et les opportunités pour les projets d'économie circulaire dans un contexte transfrontalier ?

Cet événement à l'attention des entreprises et des autorités publiques françaises et suisses a permis d'apporter des réponses, en s'inspirant des démarches d'économie circulaire en France, en Suisse et Transfrontalières.

Partenaire de cette nouvelle édition, le Pôle métropolitain était présent pour valoriser les plans de mobilité employeurs, le dispositif « *Entrez dans la boucle* » ainsi que le Contrat Chaleur Renouvelable.

- **410 participants** dont plus de 50 % du Genevois français
- **51 solutions** d'économie circulaire françaises et suisses présentées
- **10 temps forts** (conférences, ateliers, village exposants, temps de réseautage)

Labellisation « Territoire Engagé Transition écologique »



Le Pôle métropolitain a obtenu en 2023 une première étoile de l'ADEME, pour son accompagnement visant à développer l'économie circulaire dans les entreprises du Genevois français. Cette labellisation « Territoire Engagé Transition Écologique » récompense les collectivités et syndicats de déchets pour la mise en œuvre d'une politique économie circulaire ambitieuse.

Le Pôle métropolitain est reconnu au niveau régional parmi plus de 20 autres collectivités en tant que territoire engagé et « performant » sur cette thématique. Le territoire a depuis constitué une gouvernance spécifique au sujet de l'économie circulaire et dédié une partie de son budget à ce thème. Un programme d'actions aux échelles du Genevois français et du Grand Genève a également été mis en place.

Pact'Matière du Grand Genève

Le plan d'actions « Pact'Matière » du Grand Genève consiste à mettre en place des mesures concrètes auprès des entreprises, citoyens et collectivités publiques pour réduire la consommation des ressources naturelles, favoriser le recyclage et encourager une gestion plus durable des déchets sur ce territoire.

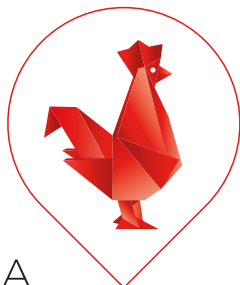
Ce plan qui s'inscrit dans le cadre de sa stratégie « Grand Genève en Transition », vise à sensibiliser les acteurs locaux à promouvoir les bonnes pratiques de gestion des déchets et favoriser l'économie circulaire, en encourageant la réutilisation ou le réemploi des matériaux. Il s'agit de réduire à l'horizon 2035 par 4 l'empreinte Matière en passant de 20 à 5 tonnes de déchets/an et par habitant.

EN SAVOIR +

genevoisfrancais.org/projets/economie-circulaire

Soutien à l'innovation technologique et à l'entrepreneuriat

Au soutien des startups avec la French Tech



LA FRENCH TECH ALPES GENEVOIS FRANÇAIS

La French Tech Alpes est une communauté d'environ 15 entrepreneurs, dédiée à l'innovation sociale, technologique ou durable. Cette organisation met en place des programmes nationaux, régionaux et locaux d'accompagnement, ou encore des événements (start up café, Snow code in the Alps, Invest In the Alps ou Je choisis la French Tech). Elle soutient l'écosystème local et aide ces entrepreneurs à accéder à de nouveaux marchés, lever des fonds, évoluer dans leur processus d'innovation et de développement de manière générale.

Le Pôle métropolitain a renouvelé en 2023 son soutien à l'association French Tech du Genevois français.

22 lauréats accompagnés par l'incubateur ID CUBE



ID CUBE est l'incubateur du Genevois français dédié aux filières de la transition écologique et sociale et aux activités de l'Économie Sociale et solidaire. Ce dispositif, animé par Innovales, rayonne sur tous le Genevois français. Une huitaine d'entrepreneurs du Genevois français est accompagné chaque année pour viser un atterrissage territorial sur les 8 intercommunalités. Cet accompagnement s'effectue en étroite collaboration avec les opérateurs locaux de l'entrepreneuriat, les agences économiques, les chambres consulaires ainsi que la French tech Alpes. Le Pôle métropolitain a accompagné ID CUBE à hauteur de 52 260 € pour l'année 2023.

Parmi les 22 lauréats, 7 sont situés sur le Genevois français :

- **Ferme de Rolland**
Perrignier - Alimentaire
- **Cerestia**
Montanges - Habitat
- **Pazapas**
Beaumont - Santé
- **Nitescence Architecture**
La Roche-sur-Foron - Habitat
- **Fab Octorium**
Annemasse Agglo - Tech
- **Un brin d'air & Atelier écomobilité**
Pays Rochois - Santé & Mobilité

Renforcement de l'offre de formation supérieure et de l'orientation

La Cité des métiers

Avec 3 Centres associés à Annemasse, Bonneville, Valserhône et un 4^e qui se profile sur Thonon-les-Bains, et 4 points relais (Gaillard, Saint-Julien-en-Genevois, Gex et Saint-Pierre-en-Faucigny), la Cité des métiers a pour mission d'assurer une bonne adéquation entre offre de main-d'œuvre qualifiée et la demande d'emplois dans le bassin d'emplois du Grand Genève.

L'année 2023 a vu une augmentation de 50 % du nombre de personnes accueillies. Une année également marquée par les 10 ans du Centre associé d'Annemasse, les matinales du Service Public Régional de l'Orientation et le salon des Métiers de la solidarité Internationale SOLIWAY.

2023

- 4 860 personnes accueillies
- 405 entretiens réalisés
- 935 participants aux ateliers
- 215 ateliers tenus
- 29 zooms métiers organisés
- 9 interventions lors des Forums, événements publics ou dans les lycées

Une large campagne de communication est programmée pour le 1^{er} trimestre 2024.

Afin de promouvoir les métiers verts et formations vertes de demain, favoriser le développement de compétences dans le domaine de la Transition Écologique, les partenaires publics de la Cité des métiers ont décidé de travailler sur un programme européen transfrontalier « PLANETTE » (PLATEforme Numérique de l'Employabilité Transfrontalière pour la Transition Écologique).

Ce programme fédérera les acteurs de l'Emploi-Formation et Orientation sur les questions de la transition écologique afin de développer des outils numériques à destination des professionnels ou des usagers de la Cité des Métiers sur les secteurs de la transition écologique : mobilité, transports, habitat, économie circulaire, alimentation durable, nouvelles énergies, etc.

Forum des formations supérieures Grand Forma

Plus de 45 établissements de la région (France et Suisse) ont participé au Forum Grand Forma le 19 janvier 2023 à Annemasse. L'occasion pour les nombreux lycéens en classes de Première et Terminale de rencontrer les représentants des établissements et participer à des conférences.

Depuis 2018, le Pôle métropolitain du Genevois français, au travers de la démarche Grand Forma, fédère les établissements scolaires pour développer l'offre d'enseignement supérieur, répondant aux besoins des entreprises et aux évolutions économiques du territoire.

Au total, plus de 80 formations d'enseignement supérieur, recensées sur le site grandforma.fr, sont proposées dans le Genevois français.

EN SAVOIR +

➔ grandforma.fr/forum

Boost Challenge : des étudiants en mode entrepreneurs



Le Boost Challenge « étudiants en mode entrepreneurs » rassemblait le 4 avril 2023 des jeunes en formation et des entrepreneurs du Genevois français. Durant un après-midi, chaque entrepreneur mettait au défi une dizaine d'étudiants pour l'aider à résoudre des problématiques rencontrées dans son entreprise. Renouvellement de concept, développement de produits, amélioration marketing, ou encore recrutement, les jeunes ont su endosser le rôle d'entrepreneur et mettre à profit leur créativité pour apporter des solutions concrètes directement transposables en entreprise.

Une collaboration « gagnant-gagnant » qui a permis aux entreprises de repartir avec de nouvelles perspectives de développement.

Boost Challenge fait partie intégrante de la démarche Grand Forma, dans le cadre du rapprochement formation supérieure-entreprise et du soutien à l'innovation.

Soliway, le salon des solidarités et des métiers de l'humanitaire



Évènement de référence sur les pratiques et les métiers du secteur de la solidarité internationale et de l'humanitaire, SOLIWAY est organisé tous les 2 ans par la Cité de la Solidarité Internationale. Les deux journées du salon ont rassemblé plus de 1500 participants au Complexe Martin Luther King d'Annemasse, témoignant ainsi d'un vif intérêt pour le domaine de la solidarité internationale et de l'humanitaire.

50 organisations comme Médecins Sans Frontières Suisse, Action Contre la Faim, Médecins du Monde, la Croix-Rouge Française, France Volontaires et bien d'autres, étaient présentes.

Le Pôle métropolitain du Genevois français est partenaire de SOLIWAY, événement unique en France sur la thématique de la Solidarité Internationale.

Focus GRAND GENÈVE

→ TABLES RONDES DU GRAND GENÈVE

Depuis 2012, la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Suisse (CCIFS) basée à Genève, accompagne le canton de Genève et le Pôle métropolitain dans l'organisation d'un cycle de 4 Tables Rondes du Grand Genève. Organisées en alternance entre la France et la Suisse, ces dernières sont à destination des entrepreneurs français et suisses.

Parmi les objectifs :

- Traiter des sujets transfrontaliers et apporter des réponses concrètes aux entreprises.
- Constituer et mobiliser un écosystème franco-suisse permettant de mobiliser les compétences au profit de ces entreprises.
- Créer des temps de réseautage et de business de proximité, favoriser l'approvisionnement local en produits et services.
- Accompagner les entreprises à la transition écologique, circulaire, et à la mobilité durable.

Les 4 tables rondes de 2023 portaient sur les sujets suivants :

- Implantation des deux côtés de la frontière : les bonnes pratiques
- Développer un projet de collaboration transfrontalière : qui est concerné et comment procéder ?

- Économie circulaire en France et en Suisse : regards croisés et aspects douaniers.
- Nouveaux métiers et nouvelles formes de travail transfrontalier : quels impacts sur l'employabilité ?

À RETROUVER EN VIDÉO

→ ccifs.ch ► Événements ► Découvrir nos événements ► Tables rondes du Grand Genève

→ FORUM D'AFFAIRE FRANCO-SUISSE

Afin de développer l'approvisionnement local de produits et services et booster le développement économique de proximité dans une logique transfrontalière, le Pôle métropolitain coordonne la participation d'un collectif Genevois français d'une quinzaine d'acteurs économiques au Forum d'affaire franco-suisse. À l'aide d'un stand promotionnel, et d'un atelier sur l'attractivité du Genevois français, plusieurs rendez-vous entre entreprises et temps de réseautage ont pu être menés sur la journée.

Cette édition 2023, tenue le 27 septembre sous le thème des « Vertus de l'industrie » a rassemblé 250 représentants d'établissements français et suisses.



Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024



ID : 074-200011773-20241017-CC_2024_0123-DE

CULTURE : RÉVÉLER LE « VIVRE ENSEMBLE » TRANSFRONTALIER

Élu référent

• Gabriel DOUBLET

Délégué à la communication,
à la concertation et à la culture

Techniciens référents

• Gisèle MEYNET

• Sébastien JERDELET



Soutenir et accompagner les acteurs culturels



Fonds culturel : 100 000 € pour soutenir les projets transfrontaliers

Dans la continuité du fonds culturel initié en 2022 et suite à une déclaration commune lors des Rencontres culturelles du Grand Genève (voir ci-dessus), les acteurs politiques franco-suisses se sont engagés sur la mise en œuvre d'un fonds culturel transfrontalier.

Ainsi, en 2023, le Pôle métropolitain, a alloué une enveloppe de 60 000 € décomposée en deux parties : 20 000 € pour les projets culturels portés par des acteurs du Genevois français et 40 000 € pour les projets transfrontaliers. En parallèle, le Canton de Genève a alloué une enveloppe de 20 000 CHF et la ville de Genève une enveloppe de 40 000 CHF pour constituer le fonds culturel Grand Genève.

Neuf projets retenus sur les 23 candidatures :

- PluiE - Promouvoir de manière LUDique et Innovante l'Eau de pluie (International Rainwater Harvesting Alliance)
- Cohabitations multiples et nouveaux imaginaires au sein du Grand Genève (Association des médiatrices interculturelles)
- Ce que nous dit l'eau (Hm Production) :
- Les Fêtes Acoustiques Transfrontalières (JazzContreBand)
- Meet-up croisé dans le Grand Genève
- Festival Antigél XL (Festival Antigél)
- La Roue Qui Tourne (Les voix du conte)
- Au fil de l'eau (Les amis de la fontaine de César)

Pour le fonds Genevois français :

- Prix littéraire environnement (Association Rives en Pages, Nernier)

PLUS DE DÉTAILS

➔ genevoisfrancais.org/soutien-aux-projets

7 ateliers culture et transition écologique



Le Pôle métropolitain a poursuivi en 2023 son programme d'ateliers dédiés à la prise en compte de la transition écologique dans le secteur culturel. Ces ateliers gratuits s'adressent aux élus, professionnels et bénévoles, impliqués dans l'organisation d'un événement culturel (musique, exposition, lecture, programmation, etc.) ou dans la gestion d'un équipement ou encore d'un service culturel (direction, programmation, etc.). Ces ateliers ont été proposés aux partenaires culturels français et suisses ; ce qui a favorisé les échanges entre ces acteurs du Grand Genève.

Les sujets abordés en 2023 :

- Bibliothèques et médiathèques en transition : construire demain
- Spectacle vivant ou résidence d'artistes : quel chemin vers la sobriété ?
- La question des jauges et du ralentissement des tournées
- Penser les expositions de manière durable
- Fresque du numérique
- Bilan carbone et pistes d'action
- Comment structurer une démarche écologique dans mon organisation ?

2023

- 7 ateliers ont réuni 166 participant-es en 2023.

SYNTHÈSE DES ATELIERS À RETROUVER

➔ genevoisfrancais.org ► participation culture
► culture et transition écologique

Rencontres culturelles du Grand Genève

Cet évènement annuel a pour objectif de renforcer la coopération culturelle transfrontalière, de soutenir l'activité culturelle et la mise en lien des scènes transfrontalières. Il s'agit également d'accroître les partenariats, de favoriser une montée en compétences du secteur culturel sur la question de la transition écologique et d'apporter un cadre et des financements pour les porteurs de projets.

Organisée en partenariat avec le Canton de Genève, l'Association des Communes genevoises et la Ville de Genève, cette édition s'est déroulée le 1^{er} février 2023 à Divonne-les-Bains, rassemblant 130 personnes.

À cette occasion, le Pôle métropolitain du Genevois français, la Ville de Genève et le Canton de Genève ont annoncé la mise en place d'un fonds culturel transfrontalier à hauteur de 100 000 €/an en faveur de projets transfrontaliers, innovants et répondant au critère de la transition écologique.

Initier le dialogue entre élus franco-suisses

Assises transfrontalières des élus

Le 9 novembre 2023 se tenaient à Genève les Assises transfrontalières des élus du Grand Genève, qui avaient pour thème cette année la gestion de la ressource en eau au niveau de la région transfrontalière.

À cette occasion, Messieurs Dupessey, Doublet et Gaud (ex-Président de l'ARC Syndicat mixte) sont intervenus pour représenter le Genevois français et évoquer notamment :

- les trente dernières années de la gestion de l'eau transfrontalière,
- l'exemple de coopération avec l'usine de traitement des micropolluants (coordination entre la STEP de Villette à Thônex et Ocybèle à Gaillard),
- les questions de sécurisation de l'approvisionnement de la ressource en eau.

Valoriser les initiatives

Une offre plus conséquente sur l'Agenda culturel du Grand Genève

L'année 2023 a vu l'intégration dans l'Agenda culturel du Grand Genève de l'offre culturelle issue de l'agenda de la ville de Genève. Une passerelle avec Open Agenda, application utilisée par les communes du canton de Genève a été possible techniquement suite à la collaboration entre le Pôle métropolitain et la ville de Genève. Ainsi, ce sont plus de 250 événements genevois qui viennent automatiquement compléter l'offre en ligne.

L'année 2024 devra permettre d'approfondir un travail similaire avec la Région de Nyon.

EN SAVOIR +

➔ grand-geneve.org ► [evenements](#)

L'histoire du Grand Genève se poursuit dans les écoles primaires

Afin de sensibiliser les élèves des écoles primaires à l'évolution du territoire du Grand Genève, le Pôle métropolitain soutient depuis 2021 la réalisation d'ouvrages en 6 Tomes, dédiés à l'histoire de notre bassin de vie, de Jules César jusqu'à 1945.

Le deuxième Tome « 443-534 : Genève capitale Burgonde » a été édité en 2023 et imprimé à 4 000 exemplaires. Les livres ont été distribués aux Communautés de communes et d'agglomération pour diffusions aux mairies puis auprès des écoles.



Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024

ID : 074-200011773-20241017-CC_2024_0123-DE



COMMUNICATION

Élu référent

• Gabriel DOUBLET

Délégué à la communication,
à la concertation et à la culture

Techniciens référents

• Sébastien JERDELET

• Charlène GRILLET

• Laure FABIANI

• Laetitia PICARD

• Nadine ROULIN



Relations médias

Le Pôle métropolitain a diffusé 17 communiqués de presse en 2023. Cette année encore, les médias ont été mobilisés à plusieurs reprises sur les questions transfrontalières, la mobilité et notamment les mesures d'incitation au covoiturage et le rapport de la Chambre régionale des comptes, l'aménagement du territoire ainsi que les actions culturelles.

Relais presse

Le Pôle métropolitain a consacré 8% de son budget communication à des achats d'espaces dans les pages régionales des journaux locaux et leurs sites internet.

Campagnes et productions

- Incitations financières covoiturage – BlaBlaCar Daily
- Vision territoriale transfrontalière : participation citoyenne
- Extension de la ligne HéLéman Vuache
- Services mobilité : CITIZ et plans de mobilité employeurs
- Les formations supérieures sur le Genevois français – Grand Forma
- La nuit est belle, participation des communes du Genevois français

Publications à l'attention des élus

- L'ACTU EN BREF, 4 parutions comprenant une diffusion à l'ensemble des élus communautaires des 8 intercommunalités
- Parutions dans le magazine l'Extension (5 numéros)
- Parutions dans le magazine Nouveau Genève (2 numéros)
- Rapport d'activité 2022
- Bilan mi-mandat 2020-2023 : synthèse des actions réalisées au bénéfice des citoyens, des collectivités et de la coopération transfrontalière



Digital

Sites internet

Les pages liées à la mobilité et au fonds culturel ont été les plus visitées sur le site internet genevoisfrancais.org. Un audit a été entamé fin 2023 afin de mieux répondre aux attentes des publics cibles, notamment les élus et agents des collectivités.

En parallèle, le site covoiturage-leman.org qui recense les trajets de covoiturage et informe sur les conditions d'utilisation des lignes HéLéman, a accueilli plus de 15 000 visites en 2023.

Le site grandforma.fr propose aux apprenants un annuaire de plus de 80 formations post-bacs, mis à jour 2 fois par an. Une évolution est programmée pour 2024.

Le site de la Cité des métiers citemetiers.fr, informe en continu sur les dates des différents ateliers dédiés à l'orientation professionnelle.

Réseaux sociaux



Durant l'année 2023, le Pôle métropolitain a réalisé **194 publications** sur Facebook, LinkedIn, ainsi que sur les comptes dédiés à GRAND FORMA et Covoiturage-leman. L'évolution des usages nécessite une mise à jour constante de la stratégie digitale.

Avec pour objectif de s'adresser davantage aux étudiants, un compte Instagram GRAND FORMA a été créé en 2023. Au-delà de l'offre de formation, il servira de support de diffusion pour des campagnes dédiées notamment aux portes ouvertes des établissements.

L'arrivée de nouvelles lignes de covoiturage a également nécessité une communication massive sur les réseaux sociaux. 3 groupes Facebook dédiés aux usagers des lignes HÉLÉMAN Faucigny, Vuache-Genevois et Pays de Gex rassemblaient fin 2023 une communauté de 1500 membres.

La situation au 31 décembre traduit une progression générale des abonnés de 17% sur LinkedIn, plateforme qui génère le plus fort taux d'interactions avec la communauté.

Les sujets liés aux incitations financières au covoiturage, au fonds métropolitain culturel ou encore au rapport de la Chambre régionale des comptes ont été les plus plébiscités.

Renforcer la collaboration avec les collectivités

Forum des collectivités de la Haute-Savoie



La mobilité était à l'honneur sur le stand du Pôle métropolitain lors du 9e Forum des collectivités territoriales de la Haute-Savoie à ROCHEXPO le 20 octobre 2023. L'occasion de promouvoir l'ensemble des services à la mobilité proposés aux collectivités du Genevois français.

Le Pôle métropolitain a fait appel à la société Möbius pour des supports promotionnels en carton 100% recyclé et recyclable sur son stand. L'entreprise créée à Annecy en 2021, avait été lauréate de l'incubateur ID Cube en 2022.

Rencontres des communicants

Relancé en 2022 après une pause de quelques années, cet événement réunit tous les 6 mois les communicants du Genevois français, dans le but de partager les projets et problématiques communes rencontrées sur les sujets de communication dans les collectivités. Une formation commune est également proposée. L'année 2023 aura permis de traiter deux sujets : la sobriété éditoriale sur internet et le langage clair. Ces rencontres réunissent entre 20 et 30 agents.

Événementiel

- **Organisation du Forum des formations supérieures Grand Forma**, 19 janvier 2023
- **Organisation de la 4^e édition de La Nuit est belle !**, 22 septembre 2023
- **Participation au Forum des collectivités de la Haute-Savoie**, le 20 octobre 2023 à La Roche-sur-Foron (voir plus haut)
- **Participation au Forum de l'économie circulaire transfrontalier**, le 28 novembre 2023 à Thonon-les-Bains
- **Organisation des Rencontres des communicants**, le 29 juin et le 8 décembre 2023 à Divonne-les-Bains et Annemasse (voir plus haut)

Focus GRAND GENÈVE

Le Pôle métropolitain assure le suivi de l'ensemble de la communication du Grand Genève.

→ LES GRANDES LIGNES

Le Grand Genève a mobilisé les médias via 8 communiqués de presse en 2023.

Parmi les principaux sujets évoqués : les événements de participation citoyenne liés à la Vision territoriale transfrontalière, *La nuit est belle*, la confirmation des financements de la Confédération sur le Projet d'agglomération 4, ou encore l'enquête sur la mobilité aux frontières.

9 émissions TV «Ensemble» (coproduite par Léman Bleu) ont été proposées durant l'année 2023, pour une audience en hausse de 34 % avec en moyenne 103 000 téléspectateurs (hors réseaux sociaux).

Le Grand Genève communique sur 4 plateformes réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube) et 4 sites web

- grand-geneve.org
- lanuitestbelle.org
- grand-geneve-en-transition.org
- air2g2.app

Le nombre d'abonnés aux réseaux sociaux du Grand Genève a augmenté en moyenne de 16 % entre 2022 et 2023. 150 publications ont été réalisées avec des nouveaux formats récurrents tels que les Actus en 2mn et les chantiers du mois, issus des émissions Ensemble, les chiffres «Le Saviez-vous», ou encore le top 5 mensuel des événements de l'agenda culturel.

→ VISION TERRITORIALE TRANSFRONTALIÈRE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Une seconde phase de contributions citoyennes a été menée sur avril-mai 2023 pour intégrer les aspirations, les expériences et les souhaits des citoyens, autour de la question «Comment vivre, habiter et se déplacer en 2050». Un total de 8 ateliers dont 3 côté français, ont réunit 220 habitants du territoire.

Une rencontre intitulée « Visite dans le Grand Genève de demain » organisée le 21 septembre 2023 avec les professionnels de l'aménagement du territoire, a également permis au public de mieux percevoir l'avancée de la réflexion.

→ + 46 % CROISSANCE DE LA COMMUNAUTÉ GRAND GENÈVE SUR L'APPLICATION GEOVELO



L'application de guidage en temps réel Geovelo permet aux cyclistes de trouver les meilleurs itinéraires à vélo : privilégier les pistes cyclables, éviter les zones dangereuses, s'adapter au type de vélo (classique, électrique, cargo), etc. Gratuite et disponible sur le territoire du Grand Genève depuis 2019, avec une communauté forte de plus de 9 300 membres, elle propose également de nombreux itinéraires de balades à vélo.

Afin d'assurer la promotion de l'application, un Challenge Geovelo Grand Genève avait été organisé en septembre. Il avait vu en l'espace de 12 jours la participation de 240 cyclistes de part et d'autre de la frontière. Au total, ce sont plus de 60 000 km à vélo qui avaient été parcourus en septembre avec l'application, soit 17 000 km de plus par rapport aux prévisions.



MOBILISER DES MOYENS AU BÉNÉFICE DU TERRITOIRE

Élu référent

• Pierre-Jean CRASTES

Délégué aux finances, aux politiques
partenariales et au Projet
d'agglomération du Grand Genève

Techniciens référents

• Marc GENIX

• Ghislaine JABRANE

• Marion PESENTI

• Ghislaine WILLEMEN

• Frédéric BESSAT



Fonds Vert : un accompagnement pour les services à la Mobilité

Effectif depuis janvier 2023, le fonds vert est un dispositif inédit, structuré par l'État, pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Dans le cadre de ses actions dédiées aux services à la mobilité le Pôle métropolitain a déposé plusieurs projets : incitations au covoiturage, lignes de covoiturage dynamique, développement de stations d'autopartage.

Au total ce sont 8 opérations qui ont été accompagnées pour un montant global de 366 125 € de subventionnement.

Partenariat renouvelé avec la Banque des territoires (2024-2027)



En 2023, le Pôle métropolitain du Genevois a renouvelé son partenariat avec la Banque des territoires après une première convention entre 2019 et 2022.

Cette nouvelle étape permettra l'accompagnement en ingénierie de projets portés par le Pôle métropolitain et ses EPCI membres en matière d'aménagement durable du territoire ou de transition écologique et énergétique.

Cette collaboration se poursuivra jusqu'en 2027 et s'appuiera sur un financement de 50 000 € par an, soit jusqu'à 150 000 € pour les trois années de contractualisation.

Déploiement du Contrat chaleur renouvelable du Genevois français avec l'ADEME



Le Pôle métropolitain a formalisé en décembre 2022 une demande de portage d'un Contrat chaleur renouvelable pour le Genevois français, auprès de l'ADEME. Cette demande a été validée en 2003 et engage le Pôle métropolitain d'ici 2026 à :

- Initier l'installation de 25,050 GWh de chaleur renouvelable,
- Faire émerger au minimum 12 projets.

Le Genevois français pourra bénéficier jusqu'à 12 millions d'€ d'aides ADEME, soit un taux moyen d'environ 50 % par opération (en matière d'études pré-opérationnelles ou d'installation d'énergies renouvelables).

Pour animer ce dispositif, le Pôle métropolitain sollicite un appui de l'ADEME pour le suivi et l'accompagnement des projets à hauteur de 250 000 € sur 3 ans.

En décembre 2023, le premier comité d'engagement du Contrat Chaleur du Genevois français a permis l'accompagnement de 14 projets issus de porteurs publics et privés, concernant la production de chaleur renouvelable.

RAPPORT FINANCIER

2023

Budget primitif

- 4 154 585,25 € en fonctionnement
- 302 000 € en investissement
- 7,75 € contribution par habitant

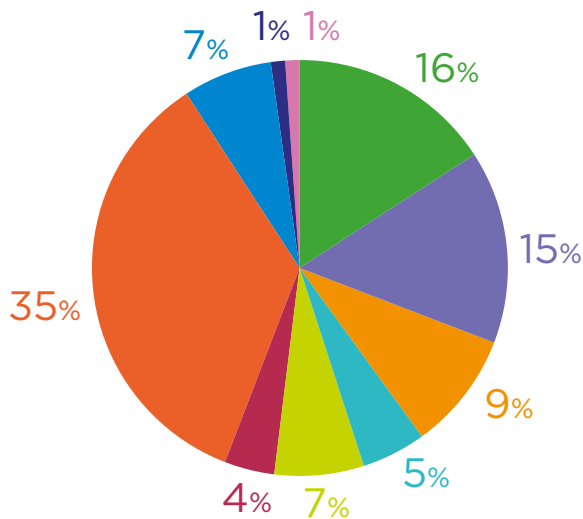
Budget supplémentaire

- 1 319 400 € en fonctionnement
- 1 813 413 € en investissement

Contexte budgétaire

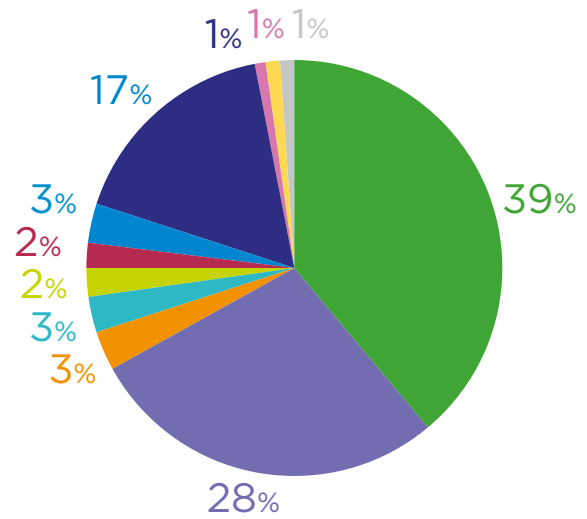
- Priorisation du développement des services auprès des usagers et acteurs territoriaux, particulièrement en matière de mobilité.
- La trajectoire identifiée par les précédentes perspectives est poursuivie. N'ayant pas de leviers financiers liés à la fiscalité, le Pôle métropolitain doit désormais s'appuyer davantage sur ses capacités d'auto-financement accrues pour assurer les missions et les services confiés.
- Contribution annuelle au GLCT GRAND GENÈVE : 110 000 € pour 2023.

Affectation du budget primitif 2023



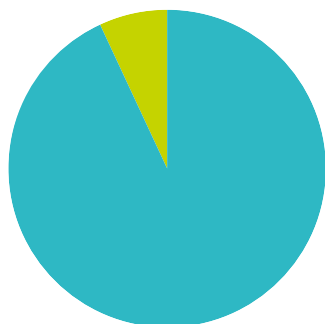
Transition énergétique 668 500 €	Gouvernance 178 010 €
Mobilité 646 000 €	Frais de personnel 1 473 940 €
Développement économique, innovation, formation 388 956 €	Fonctionnement de la structure 306 150 €
Communication, culture, participation 199 000 €	Investissement 40 000 €
Aménagement du territoire 275 000 €	Réserve 18 285 €

Affectation du budget supplémentaire 2023



Transition énergétique 1 235 748 €	Gouvernance 70 000 €
Mobilité 877 374 €	Fonctionnement de la structure 73 343 €
Développement économique, innovation, formation 93 000 €	Virement section investissement 543 099 €
Communication, culture, participation 94 000 €	Réserve 37 524 €
Aménagement du territoire 68 725 €	Amortissement 40 000 €
	FCTVA 10 422 €

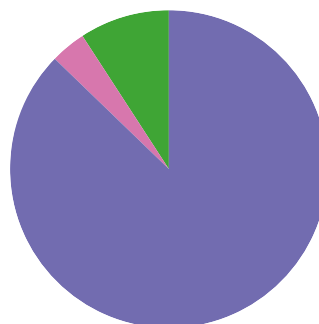
Budget primitif 2023



Dépenses / Recettes
4 456 585,25 €

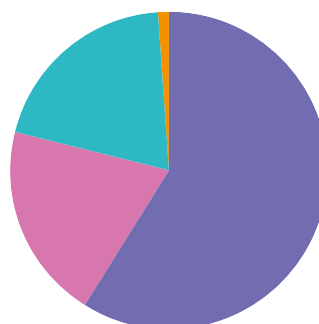
- Fonctionnement **4 154 585,25 €**
- Investissement **302 000 €**

Compte administratif 2023



Dépenses
4 692 151,97 €

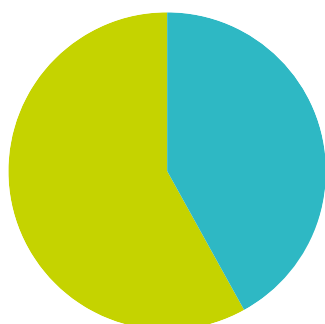
- Fonctionnement **4 101 952,75 €**
- Investissement **171 007,40 €**
- Reste à réaliser **419 191,82 €**



Recettes
6 460 289,72

- Fonctionnement **3 818 843,88 €**
- Investissement **1 285 976,38 €**
- Report 2021 en fonctionnement **1 287 124,65 €**
- Report 2021 en investissement **68 344,81 €**
- Reste à réaliser **0 €**

Budget supplémentaire 2023



- Fonctionnement **1 319 400 €**
- Investissement **1 813 413 €**

Contributions des EPCI en 2023

Membres	Population totale INSEE 2020	BUDGET PRINCIPAL 2023	
		€/habitant	Total contribution
• Pays de Gex Agglo	102 624	7,75 €	795 336,00 €
• Thonon Agglomération	94 476	7,75 €	732 189,00 €
• Annemasse Agglo	93 635	7,75 €	725 671,25 €
• Communauté de Communes du Genevois	49 405	7,75 €	382 888,75 €
• Communauté de Communes du Pays Rochois	29 468	7,75 €	228 377,00 €
• Communauté de Communes Faucigny Glières	28 058	7,75 €	217 449,50 €
• Communauté de Communes Terre Valserhône	22 421	7,75 €	173 762,75 €
• Communauté de Communes Arve et Salève	20 724	7,75 €	160 611,00 €
Total membres Pôle métropolitain du Genevois Français	440 811		3 416 285,25 €



Édition et coordination :

Pôle métropolitain du Genevois français, service communication

Directeur de la publication :

Christian Dupessey, Président du Pôle métropolitain du Genevois français

Conception et réalisation :

marylene-goncalves.com

Crédit photos :

Gilles Bertrand (pages 3, 13, 18, 19, 25, 28, 29, 32, 34, 36)

AdobeStock (pages 1, 8, 14, 16, 30)

État de Genève (pages 17)

Pôle métropolitain du Genevois français (pages 19, 20, 23, 33, 34,39)

Grand Genève (pages 6, 11, 21)

Mairie de Valsérhône (page 32)

Annemasse Agglo (pages 10, 38)

Stéphane Couchet (page 24)

Alisson de Andrade (page 12)

EVOQ_JBBieuville (page 27)

© **Pôle métropolitain du Genevois français**

Juillet 2024

*Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée
dans le présent document s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.*

FICHES D'IDENTITÉ

Source : INSEE



Population 2020
(municipale sans
double compte)



Variation
de la population
2014-2020



Nombre
d'emplois
2020



Nombre
d'entreprises
2021

ANNEMASSE AGGLO

92 176
 0,70 %
 28 178
 6 247

ARVE ET SALÈVE

20 255
 1,10 %
 3 615
 1 134

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024

ID : 074-200011773-20241017-CC_2024_0123-DE



27 218
 0,30 %
 13 444
 1 978

GENEVOIS

48 578
 2,70 %
 11 121
 2 575

TERRE VALSERHÔNE

21 964
 0,50 %
 6 946
 1 212

PAYS DE GEX AGGLO

100 314
 2,30 %
 20 284
 5 203

PAYS ROCHOIS

28 675
 1,20 %
 9 513
 2 146

THONON AGGLOMÉRATION

92 185
 1,40 %
 27 350
 6 901

GENEVOIS FRANÇAIS

431 365
 1,28 %
 120 451
 27 396



GENEVOIS FRANÇAIS

Pôle
métropolitain

15 avenue Émile Zola
74100 Annemasse
Tél : +33 (0)4 50 04 54 05
info@genevoisfrancais.org
genevoisfrancais.org

